

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{er} décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
le premier décembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET ☞ **N° 2022_01_12_21**

☞..... Prise en charge des frais d'inscription et de scolarité de membres de deux associations musicales wimereusiennes au conservatoire du Boulonnais - Année 2022-2023.

Date de la convocation

▪ 25 novembre 2022

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, M. JOUGLEUX Jean-Luc, Mmes DUQUESNE Cécile, KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, NOËL Laure, M. SENEAL Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme PAPYLE-LEFEBURE Catherine.

Absents excusés ayant donné procuration

M. MARLOT Loïc	à	M. DUBAËLE Jean-Luc
Mme NOURTIER Fabienne	à	Mme BARDEAUX Sandrine
Mme SAUVAGE Edith	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
M. JOLIE Pascal	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. LEPRETRE Médéric	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme GUILLOU Elodie	à	M. DEVIN Serge
Mme HEMBERT Axelle	à	M. LAMIRAND Christophe

Absents excusés sans procuration

Mme DREUSLIN Estelle
M. FERNAGUT Joël

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommée Secrétaire de Séance

Mme NOËL Laure

SERVICE ANIMATIONS

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITE
DE MEMBRES DE DEUX ASSOCIATIONS MUSICALES WIMEREUSIENNES
AU CONSERVATOIRE DU BOULONNAIS - ANNEE 2022-2023**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, dans le cadre du transfert de la compétence « Culture-Ecole de Musique » à la Communauté d'agglomération du Boulonnais depuis septembre 2007, la prise en charge des frais d'inscription, de formation musicale et instrumentale de trois membres de deux associations :

Membre de la Musique de Wimereux :

Thomas COLLETTE : 151,00 € (*inscription, frais de scolarité CAB, cursus diplômant Musique*). Lieu de résidence : 14 rue du Charme à Wimereux,

Membres de l'Harmonie municipale de Wimereux :

Emmy CAUCHOIS : 223,00 € (*inscription, frais de scolarité CAB, cursus diplômant Musique et pratique instrumentale supplémentaire*). Lieu de résidence : 16 rue du Charme à Wimereux,

Eric DELPIERRE : 161,00 € (*inscription + frais de scolarité CAB, cursus diplômant Musique*). Lieu de résidence : 19 A rue de la Tour d'Ordre à Boulogne-sur-Mer,

soit un total de **535 €** (*cinq cent trente-cinq euros*).

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ADOpte la prise en charge des frais d'inscription, de formation musicale et instrumentale de trois membres de l'Harmonie Municipale et de la Musique de Wimereux.

DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'exercice 2023.

Pour extrait certifié conforme,

#signature#